

Communiqué de presse, samedi 7 octobre 2017

Services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie

L'hôpital anticipe le regroupement prévu à Rennaz et réorganise les services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie dès 2018

Aujourd'hui, l'Hôpital Riviera-Chablais dispose, sur un rayon de 30 kilomètres, de deux services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie. Tous deux enregistrent des taux d'occupation faibles et en recul. Confrontées à une situation financière difficile, les instances dirigeantes de l'Hôpital Riviera-Chablais ont fait le choix de regrouper ces services avant l'ouverture du nouvel hôpital de Rennaz. Un groupe de travail interne devra proposer la date de mise en œuvre de ce regroupement et le site retenu (Aigle ou Vevey Samaritain). L'Hôpital communiquera sa décision en fin d'année et le regroupement interviendra au plus tôt le 1^{er} mars 2018. Aucun licenciement n'est prévu. La concentration des forces garantit la qualité des soins et la sécurité des patients.

Actuellement, le taux d'occupation des deux unités de pédiatrie d'Aigle et de Vevey est de l'ordre de 40%, le recours à l'hospitalisation se réduit d'année en année (-10% entre 2016 et 2017) et il n'est plus possible de redimensionner davantage des unités de petite taille. A la maternité également, l'activité se réduit (-4% entre 2016 et 2017) et le taux d'occupation moyen est de l'ordre de 60%. Par conséquent, le Conseil d'établissement et la Direction générale ont décidé d'accélérer le regroupement des services initialement prévu courant 2019 au moment de l'ouverture du nouvel hôpital de Rennaz. Les deux activités étant intimement liées, le fait de regrouper un service implique nécessairement le regroupement de l'autre.

Priorité donnée à la qualité des soins et à la sécurité des patients

Le regroupement des équipes sur un seul site a l'avantage de rassembler les compétences, les moyens et les ressources aujourd'hui éclatées sur deux sites. C'est d'ailleurs la même réflexion qui a conduit à la décision politique de concentrer les soins aigus sur le site de Rennaz. De plus, la concentration de l'activité permet aux professionnels de maintenir leur expertise et de continuer à assurer la qualité et la sécurité des soins.

D'autre part, la réunion de près de 300 professionnels médico-soignants sous un même toit permet des synergies et des collaborations entre des équipes actuellement distinctes. Enfin, ce regroupement offre la possibilité au personnel de travailler ensemble, d'harmoniser ses pratiques et de tester dès à présent l'organisation prévue une année plus tard à Rennaz.

L'hôpital est convaincu que la perte de proximité que représente cette réorganisation sera compensée par une hausse de la qualité pour nos patients ; il mettra tout en œuvre pour que cette réorganisation se fasse dans les meilleures conditions possibles pour eux. Quel que soit le site retenu, leur sécurité ainsi que la qualité des soins restent une priorité. Une attention particulière sera prêtée à l'information à la population et aux médecins en libre pratique touchés par ce regroupement.

Aucun licenciement en lien avec ce regroupement

Une analyse complète est en cours et un groupe de travail réunissant notamment les chefs de service médico-soignants ainsi que des cadres des services a été constitué. Consultés au préalable, le corps médical ainsi que les cadres soignants des services concernés soutiennent le principe d'un regroupement. La Direction a informé les équipes en début de semaine et les tiendra régulièrement au courant. Il n'y aura aucun licenciement en lien avec ce regroupement.

Déficit pour la troisième année consécutive

Comme beaucoup d'hôpitaux publics de Suisse romande, l'HRC vit une situation financière difficile. Celle-ci est accentuée par les dépenses liées au nouvel hôpital de Rennaz. En 2016, l'HRC a enregistré pour la troisième année consécutive un déficit (1,1 mio. en 2014, 2,4 mios en 2015, 5,4 mios en 2016) malgré les efforts faits pour le contenir. Au vu de la situation financière qui se péjore, plusieurs mesures ont déjà été prises et d'autres le seront à l'avenir. À cet égard, les économies liées à la réunion des services de gynécologie-obstétrique et de pédiatrie sont estimées à plus de deux millions.

L'Hôpital communiquera sa décision en fin d'année et le regroupement interviendra au plus tôt le 1^{er} mars 2018 afin de donner le temps à l'hôpital d'organiser le transfert de ses collaborateurs et de bien informer la population.

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter le 021 943 48 46 ou écrire à communication@hopitalrivierachablais.ch